

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le mercredi, premier jour du mois de juin deux mille seize (1^{er} juin 2016), SEIZE HEURES QUARANTE MINUTES (16 H 40)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Claude Boulanger, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

Monsieur Serge Aubry, Substitut du Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Jocelyn Isabelle, Substitut du Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

ABSENTS

Monsieur René Goyette, Président et Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Michel Angers, Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Serge Aubry**, Président d'assemblée et Substitut du Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2016-06-4562

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE / NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR JOCELYN ISABELLE**, Substitut du Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de nommer monsieur Serge Aubry, Substitut du Représentant de la Ville de Shawinigan, président de la présente séance du conseil et pour la seule durée de celle-ci, conformément aux dispositions de l'article 8 *in fine* du Règlement de régie interne de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Il est également résolu que monsieur Serge Aubry, Substitut du Représentant de la Ville de Shawinigan soit et est, par la présente, autorisé à signer les résolutions adoptées lors de la présente assemblée, de même que le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4563

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée / nomination d'un président d'assemblée
2. Ouverture de l'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Conditions liées à la délivrance d'un certificat d'autorisation temporaire – Autorisation de négociation
6. Conditions liées à la délivrance d'un certificat d'autorisation temporaire - Consentement
7. Période de questions
8. Ajournement de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4564

**CONDITIONS LIÉES À LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
D'AUTORISATION TEMPORAIRE – AUTORISATION DE
NÉGOCIATION**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le président et/ou le directeur général et/ou le directeur Opérations et infrastructures, à négocier les conditions liées à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) d'un certificat d'autorisation temporaire pour le lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès.

Adoptée à l'unanimité

**CONDITIONS LIÉES À LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
D'AUTORISATION TEMPORAIRE - CONSENTEMENT**

Ce sujet n'a pas été traité avant l'ajournement.

Rés.: 2016-06-4565

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
1ER JUIN 2016**

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'ajourner la présente séance et de reprendre les délibérations à une heure et une date ultérieures.

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE